**Contribution du CNCC dans le cadre des travaux de la Commission ad hoc du CONAFE chargée de proposer des mesures spécifiques de facilitation du passage transfrontalier du fret maritime, aérien et terrestre dans le contexte du COVID-19**

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du Corona virus, le Directeur General du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) a pris un certain nombre de mesures qui non seulement visent à lutter contre la propagation du virus, mais aussi à assurer la continuité de service aux usagers.

Certaines mesures visent spécifiquement le service rendu aux usagers dans le cadre des opérations qu’ils réalisent au niveau du CNCC, notamment la demande du Bordereau Electronique de Suivie des Cargaison (BESC). D’autres mesures portent sur l’Assistance aux chargeurs, la Facilitation du trafic le long de nos Corridors et en fin l’aspect général.

1. **Mesures concernant la facilitation de la délivrance du BESC :**

En vue d’assurer la continuité et la simplification des services rendus aux usagers dans le cadre de la délivrance du BESC, le Directeur Général du CNCC a mis en place un certain nombre de mesures à savoir :

* La création par décision Numéro 0198/CNCC/DG/2020 du 23 mars 2020 du Comite de la dématérialisation des activités du CNCC (Comité DEMAT). Ce Comité a pour principales missions :
* De mener les réflexions et de proposer des solutions pour la mise en œuvre de la dématérialisation de toutes les opérations du CNCC ;
* Veiller à la mise en œuvre et au suivi de cette dématérialisation dans tous les secteurs du CNCC.

A ce jour, le Comité a déjà tenu 5 réunions avec quelques propositions qui ont été implémentées :

* La dématérialisation du paiement des frais de délivrance du BESC (via MTN et Orange Money, l’e-Banking) comme moyen supplémentaire de paiement ;
* La réduction du nombre d’usagers et la délimitation horizontale des espaces à occuper par ces derniers dans les services de délivrance du BESC, le but étant de respecter la mesure de distanciation sociale ;
* La mise en place du télétravail pour la validation des BESC, etc. La signature électronique des BESC étant envisagée à moyen terme.

1. **L’Assistance aux Chargeurs**

* Le développement des modules de formation en ligne à l’attention des Chargeurs et operateurs économiques est en cours ;
* Les réflexions sont en cours pour la mise en place d’une bibliothèque numérique au CNCC à moyen terme.

1. **La Facilitation du trafic le long de nos Corridors**

La limitation de la fréquentation (par des personnes externes) du Centre de vie de la Dibamba et la promotion de ce Centre de Vie. C’est un espace sécurisé avec la présence des Gendarmes pour permettre aux transporteurs des pays de l’hinterland de se reposer dans un espace sécurisé le long des corridors routiers.

1. **Mesures d’ordre générales**

* La réduction du nombre de personnel par la mise en congés annuel de certains personnels ;
* Le port et le maintien obligatoire d’un masque de protection couvrant entièrement le nez et la bouche pour tous les employés, visiteurs et usagers du CNCC;
* La prise systématique des températures des employés, visiteurs et usagers du CNCC à l’aide d’un Thermo-Flash avant d’accéder dans les locaux du CNCC ;
* L’application systématique des gels désinfectants sur les mains des usagers du CNCC avant qu’ils n’accèdent dans les locaux;
* La distribution gratuite des masques de protection et des gels désinfectants  à tous les employés du CNCC ;
* La désinfection de tous les bureaux du CNCC (Siège social, aéroports, Antennes).

**P/j**:

* Note de Service numéro 0252/CNCC/DG/SDRH-AG/04-2020 ;
* Décision numéro 0198/CNCC/DG/2020 du 23 mars 2020.